

## Compte-rendu de CHSCT du 19/10/2018

**En préambule** le SEMM CGT, a fait remarquer que la procédure pour l'établissement de l'ordre du jour n'avait pas été respectée car le président du CHSCT avait imposé son propre ordre du jour sans rendez-vous préalable avec la secrétaire de cette instance. Les points que le SEMM CGT souhaitait faire figurer à l'ordre du jour n'avaient pas été pris en compte. Le SEMM CGT a également signalé que les 2 derniers Procès-verbaux des CHSCT antérieurs n'avaient pas été signés et que le dernier n'avait même pas été remis à la secrétaire de séance en vue d'une relecture et comportait de très nombreuses erreurs. L'administration nous a répondu qu'elle manquait de temps actuellement.

### Schéma directeur immobilier :

Le Semm CGT suit, depuis son annonce, le schéma directeur immobilier. A chaque instance, nous demandons le point d'étape de ce projet qui va avoir une incidence sur le devenir de notre institution. Bien que le Ministre de la culture ait changé, la présentation du projet de service se fera fin décembre et sa validation sera acté en présence de M. Riester et du Président de la République, M. Macron. Une nouvelle étude aura lieu validée par France Domaine, le tout pas avant début 2019.

### Classement des nouvelles Manufactures et des appartements Perret :

Lors de commission du 04 juin 2018, un avis favorable aurait été donné au classement du bâtiment des Nouvelles Manufactures et de l'intérieur de l'appartement Perret. Ces classements pourraient permettre la gestion de ce bâtiment et appartements par l'Oppic et l'espérance d'une enveloppe budgétaire en vue des rénovations nécessaires et ne dépendrait plus du budget du Mobilier National.

### Projet CNAP :

Le SEMM CGT a également souhaité connaître l'avancement du Projet de réserves mutualisées avec le CNAP : Le conseil immobilier de l'état s'est réuni mais aucun budget n'est débloqué pour l'heure.

### Plan pluriannuel de rénovation :

Le SEMM CGT demande sans relâche, depuis plusieurs années, qu'un plan pluriannuel de rénovation des services et des ateliers soit mis en place mais ce point a été rejeté de l'ordre du jour car l'administration part du principe que sans budget « conséquent et constant » aucune programmation ne peut-être établit ! Le SEMM CGT a obtenu il y a 3 ans que l'atelier de rentraiture tapisserie puisse bénéficier d'une rénovation complète. Nous nous sommes engagés depuis longtemps pour la rénovation des Nouvelles Manufactures, de la Manufacture de Beauvais et celle de Lodève.

### Problèmes électriques récurrent :

le président du CHSCT et le service de la logistique verront avec le service de formation a ce que chaque chef de service et 1 agent volontaire, concerné soient accrédités par une habilitation électrique (h0 sur 2 jours valable 5ans) pour avoir l'autonomie nécessaire.

### Projet d'aspiration de hotte mobile :

Pour les ateliers de Tapisserie décors contemporain, Ebénisterie, Menuiserie en siège, Lustrerie : Le SEMM CGT a proposé que les membres du CHSCT et les responsables de services, volontaires, qui sont concernés par les problèmes d'aspiration des poussières ou émanations puissent se regrouper dans une démarche de recherche de solutions mobiles adéquates lors d'un salon spécialisé. Le président du CHSCT a salué cette initiative et des invitations viennent d'être envoyées aux services concernés via l'intermédiaire du SEMM CGT.

## **Etude du chantier des collections :**

Le projet devra être présenté lors du prochain CHSCT

## **Visite de CHSCT en provinces :**

Le SEMM CGT a fait remarquer qu'il était inacceptable que la programmation des visites en province se soit déroulé sans concertation avec les encadrants des ateliers certaines fois et aient été systématiquement annulée 2 jours avant le départ sans en informer les Organisations Syndicales, reprogrammé à la demande du SEMM CGT puis de nouveau annulée. Cette attitude reflète le peu de soucis d'un dialogue sociale de qualité en terme de conditions de travail

## **Visite médicale :**

Province : Suite à la réussite de la prise de rendez-vous groupé en ophtalmologie pour les collègues d'Alençon, un système similaire a vu le jour au Puy en Velay

La mutualisation des services de médecine de prévention entre la Drac et l'interministériel a permis aux collègues d'Aubusson d'avoir à nouveau un suivi. Il pourrait en être de même pour le Puy en Velay courant 2019. Pour les collègues de Lodève, le médecin suite à un prochain départ en retraite devrait être remplacé par la Drac. Sur le site parisien, le Docteur de prévention, continu de recevoir les collègues en visite réglementaire ou à la demande des collègues le nécessitant.

## **Plan de formation :**

Projet total de 28833 €. Les besoins formation recensés sont : formation électrique pour l'ARC, formations gestes et posture au travail, recyclage, volonté présidentielle d'une formation aux 1ers secours pour tous les français, ...

## **Formations CACES et Sécurité hauteur :**

**CACES** : La responsable de la formation est intervenue sur ce sujet, il apparaît que les collègues n'ont pas besoin du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) qui n'est pas obligatoire mais en cas d'accident, le tribunal pourrait se retourner contre l'administration en l'absence du suivi de cette formation par les agents. Une autorisation écrite de l'Administration est absolument nécessaire. Le président de CHSCT confirme donc que tout agent concerné suivra une formation CACES.

Les autorisations de l'administration seront distribuées aux agents très prochainement.

**Sécurité et hauteur** : Il en va de même que pour la formation CACES, les agents continueront de recevoir une formation pour la sécurité et le travail en hauteur. Une formation échafaudage sera proposée pour toute prise de fonction.

## **Bons VELTIS:**

**Incohérences entre les différentes dotations des apprentis et contractuels** : Le SEMM CGT a fait remonter ces informations (de 120€ à 220€) et nous avons demandé à ce que ces dotations soient uniformisées et nivelées par le haut, à savoir, identiques aux collègues des ateliers.

**La dotation des agents de la loge** (actuellement 50€) devrait également être revue à la hausse sur demande du SEMM CGT, compte-tenu des travaux salissants qu'ils sont amenés à effectuer et que celle-ci puisse couvrir l'achat d'une paire de chaussures de sécurité.

## **Chantier de la salle des fêtes de l'Élysée :**

Le directeur des collections a fait une présentation des dates de confection et de pause des textiles (du 5 novembre au 21 décembre 2018). Il a fait mention d'une prolongation éventuelle du chantier entre le 24 et le 28 décembre 2018. Le choix des textiles retenus a été plusieurs fois repoussé et a impacté le chantier. L'équipe de la tapisserie décor sera renforcée par 2 agents de rentrature tapis, 3 agents de la tapisserie décors contemporain et d'1 vacation de 3 mois. Les agents sont actuellement en formation nacelle et le recyclage des habilitations est en cours. Ce chantier important de fin d'année impactera la prise de congés et de RTT des collègues et une autorisation exceptionnelle a été donnée par l'administration pour que les reports se fassent au-delà des 8 jours réglementaires. En vue des heures

supplémentaires, une rémunération ou un dispositif de Compte Épargne Temps (CET) pourraient être mis en place. Une note sur les heures supplémentaires sera diffusée aux ateliers concernés prochainement. Le planning prévisionnel en place prendra en compte les ateliers de tapisserie décors et de tapisserie décors contemporains, la menuiserie en siège, la lustrerie, le service de magasin transport et la gestion de la co-activité (4 entreprises). Un aller-voir doit être organisé avec les chefs d'atelier courant de la semaine prochaine. Une réunion hebdomadaire aura lieu en vue de la gestion des plannings.

La responsable de l'atelier de tapisserie décors contemporains est intervenue sur le volet du travail en hauteur. Le matériel en location et les échafaudages sont aux normes et conformes, ils seront sous la responsabilité exclusive du Mobilier national et non des entreprises extérieures. Un carnet de bord sera mis en place et chaque service devant utiliser ce matériel aura l'obligation de le renseigner avant de s'en servir.

### **Les nouvelles Manufs :**

**Remplacement du revêtement :** Depuis plusieurs années, le SEMM CGT inscrit inlassablement à l'ordre du jour la nécessité des plus urgente de prévoir un déblocage de fond pour les travaux de pose de revêtement type « lino » pour palier au soucis de sol amianté engendrant l'impossibilité d'un nettoyage. Sous l'intérim de l'ancienne Directrice, le SEMM CGT avait obtenu l'accord pour ce chantier et le président du CHSCT s'y était engagé. Une étude a été réalisée par un spécialiste de l'amiante et une solution a été préconisée, un devis de l'ordre de 200 000 € a été annoncé récemment par le responsable du service logistique. Nous demandons à ce que ces travaux soient budgétés au plus vite.

**Stabilité des nouvelles Manufs :** Le SEMM CGT a rappelé que les collègues étaient toujours dans l'attente de la rédaction d'une note de service sur la stabilité du bâtiment des nouvelles Manufs. L'administration doit en effet retranscrire la réponse de l'architecte ayant étudié les sols du Mobilier national. L'étude a démontré que le bâtiment n'était pas en péril car les fondations étaient profondes (voir sur le « pour tous » P. 29 du PV du 28/03/17).

**Planning des visites :** La directrice de production a présenté le nouveau planning élaboré en collaboration avec la société Cultival. La directrice a souhaité rencontrer les ateliers concernés et nous fait un retour positif car les créneaux des visites changeraient mais pas la fréquence. Cultival organise 12 visites des Manufactures par semaine et une baisse des visites serait dû aux créneaux horaires mal adaptés. La société propose des visites avec 1 plage horaire le matin en remplacement d'un après midi. La directrice de la production nous a confirmé avoir demandé qu'un planning soit établi 15 jours en avance. Une réunion annuelle aura lieu afin d'éviter les problèmes de nuisances (retard des conférencières, traduction des conférences, vol ou dommage du matériel, etc.).

**Grand ménage :** A l'heure actuelle, bien qu'un grand ménage ait été effectué, il reste des zones non nettoyées sur les métiers. Des agents ont fait remonté le besoin d'une mise en place systématique d'un grand nettoyage du métier à chaque tombée. Le chef de la logistique demande à ce que la responsable de service veille à ce que toutes les zones soient inscrites au cahier des charges. Le jeune collègue étant chargé des divers travaux de maintenance n'a pas cette attribution et n'est pas accrédité pour le travail en hauteur.

**Téléphone PTI :** (Protection des Travailleurs Isolés) à l'étude

**Vestiaire Hommes et femmes :** Le SEMM CGT a fait remonter l'information selon laquelle des agents ne bénéficiaient pas d'un placard pour leurs affaires ni même d'assez de porte-manteaux. Le président du CHSCT demande aux cheffes d'atelier concernées de faire une étude de faisabilité pour voir si un lieu peut être transformé en vestiaire et à quel endroit rajouter des placards personnels puis de se rapprocher du service logistique.

**Dysfonctionnement sur le mode de livraison des stocks de laines :** Le président du CHSCT demandera à la directrice de production de rédiger une note à l'attention des entreprises en vue de conditionner dans de petits cartons transportables au lieu de grands.

**Capteurs de lumière dans les parties communes** : à l'étude

**Silhouettes fantômes côté nord** : une réunion doit être organisée par la responsable de la communication interne pour le choix et la pose.

**Pose de filtre UV** : A programmer

### **Atelier de haute-lisse :**

**Problème d'ouverture de fenêtres** : (manque d'aération du fait de la condamnation des fenêtres), changement des joints : Une demande d'intervention doit être adressée au service logistique

**Gazelle pour l'équipement de la réserve laine** : la cheffe de service est invitée à se rapprocher de la cheffe du personnel afin d'avoir les coordonnées de l'ergonome ayant animé le groupe de travail du projet siège en savonnerie. Ensuite, elle devra s'adresser à un responsable des Archives nationales de France dont les coordonnées lui seront fournies afin de rédiger une demande d'intervention à l'attention du service logistique.

**Rénovation du hall d'entrée** où est accrochée une tapisserie (peinture écaillée, salpêtre, mauvais retour des visiteurs) : Les architectes seront sollicités par le service logistique afin d'effectuer un diagnostic, l'ISST (Inspectrice de Santé et Sécurité au Travail) demande à ce que le médecin de prévention soit associé à cette démarche.

**Mise en peinture de la salle d'expo** : devis réalisé et les travaux devraient être exécutés avant la fin de l'année 2018.

**Ballon d'eau chaude dans les toilettes hommes** : en attente d'intervention

**Machine transfert de fil** : prototype avec encore des dysfonctionnements, entretien, protocole d'utilisation... Un dossier très complet avait été rédigé par une des magasinieres et avait permis des améliorations. Le président du CHSCT demande à ce qu'une réunion de travail entre les cheffes des services, les magasinieres et la directrice de production soit tenue prochainement.

**Fontaines à eau** : changement de prestataire à l'étude et mise en place de fontaines à tous les étages.

### **Savonnerie :**

**Projet des sièges et du métier du 21<sup>ème</sup> siècle** : Lors du dernier CHSCT, nous avons remis une copie du dossier rédigé par trois jeunes collègues de l'atelier de savonnerie, très impliquées dans le projet d'adaptation des sièges. Ce dossier avait su fédérer l'ensemble de l'atelier et un groupe de travail avec l'aide d'une ergonome a pu aboutir à des études chiffrées et des devis concrets.

Cet aménagement étant primordial pour la santé des collègues, il se devait d'être une priorité pour notre établissement, tout comme la réflexion sur le métier du 21<sup>ème</sup> siècle (2 entreprises ont étudié la création d'un métier de nouvelle génération avec : matériaux plus légers, plus solides, démultiplicateur de force, éclairage plus performant, travail en hauteur plus sécurisé, ...). Le Directeur vient d'engager des directives concrètes en vu d'un financement et, suite à l'insistance du SEMM CGT, une présentation du projet a été programmée à l'ordre du jour !

Lors de ce point, la directrice de la production a présenté ces différents projets et nous a informé qu'elle avait demandé la réactualisation des devis des sièges et du métier du 21<sup>ème</sup> siècle. Un prototype de la solution retenu pour les sièges est à l'étude et sa finalisation devrait avoir lieu début 2019.

**Changement néons** : Le président du CHSCT n'est pas en possession de ce devis bien qu'il ait transité par la cheffe du personnel, ce devis devrait être étudié prochainement.

**Groupe de travail TMS** (Trouble Musculo Squelettique) : Passage d'un ergonome et formation d'un groupe de travail, les agents ont été formés en gestes et postures.

**Pause de poignée** : « de vieux de baignoire » sur métier, câble indépendant pour la main de singe, : Le

projet du 21<sup>ème</sup> siècle devrait solutionner cet inconvénient mais en attendant une demande d'intervention doit être adressée au service logistique.

### **Atelier de basse-lisse :**

**Problèmes respiratoires et saleté dû au non nettoyage des sols :** Sera solutionné après la pause d'un nouveau revêtement de sol.

### **Magasin-transport :**

**Audit Igecom :** L'administration attend l'arrivée de la nouvelle cheffe avant de revoir l'organisation du service. **Pour Rappel le SEMM CGT est STRICTEMENT opposé à l'externalisation de ce service comme le préconise cette société, ce service est essentiel à l'accomplissement de nos missions ! Nous militons pour un renforcement de ce service et cela passe par le recrutement de collègues en contrat statutaire pour le bon accomplissement de nos missions !**

**Changement des 2 véhicules :** Une camionnette devrait être achetée courant 2019 (à voir avec l'UGAP) et autre véhicule électrique devrait être commandé pour remplacer un plus ancien dont la vignette « Crit'R » ne permet plus son utilisation dans Paris.

**Visite CHSCT à Rungis** devrait-être prévue à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, en remplacement de la visite initialement prévue mi-septembre, pour faire le point sur l'encombrement des allées et sur les conditions de travail des agents en poste là-bas. Il a été vu de laisser du temps à la nouvelle cheffe de ce service pour prendre ses marques et procéder à des améliorations si besoin est.

**Protocole de remise des clefs de Rungis,** le SEMM CGT continu d'alerter sur ce sujet et sur l'organisation du travail horaire. L'administration est consciente de cette difficulté mais attendait l'arrivée du Directeur des collections et de la nouvelle responsable du service magasin-transport pour y remédier.

**Mesure de l'air à Rungis :** va être réalisée avant la fin d'année 2018

**Accès à la rampe :** danger pour les agents qui doivent décharger. Les pierres de l'ancien pavillon de chasse de Louis XV devraient être évacuées fin d'année, le devis est en cours d'acceptation.

**Remplacement des lampes en réserves tapis/tapisserie :** à faire

### **Galerie des Gobelins :**

**SAS en verre :** l'ACMH (Architecte des Bâtiment des Monuments Historique), a fourni les éléments techniques et l'administration est en attente du devis. Le coût de ces travaux a été budgété et ils vont être réalisés.

### **Tapiserie ameublement :**

**Grand nettoyage :** La programmation doit être vue avec le responsable de l'atelier afin de s'organiser.

**Cave cardage crin :** une visite CHSCT a été demandée en vu de constater l'état de cette pièce

### **L'ARC :**

**Bandes antidérapantes** (suite à la chute d'un collègue dans les escaliers) : en attente

**Cloisonnement du parc machine** en réserve du sous-sol, en particulier sur la machine jet d'eau. : Zone de délimitation à établir en concertation avec le nouveau directeur des collections, le responsable de l'atelier, les agents de l'ARC et le service logistique. Des devis lui ayant déjà été fournis mais visiblement égarés, le président du CHSCT demande à ce que des plans et des devis lui soient remis et qu'une demande d'intervention soit adressée au service logistique.

**Place de la presse à plaquer :** La question de l'aménagement du sous-sol doit attendre l'arrivée de la

nouvelle responsable du service du magasin-transport et qu'elle étudie les préconisations de la société Igecom.

**Remplacement des dalles pour zone machine** : doivent-êtré changées prochainement.

### **Rentraiture tapisserie :**

**Pose intérieure de stores** : Bien que le projet ait été accepté lors de l'ancien CHSCT, le président du CHSCT invite la responsable d'atelier à faire établir les devis (3 nécessaires pour justifier de la mise en concurrence) puis les adresser au service de logistique en vu de la réalisation.

**Problème récurrent d'odeur dans les sanitaires**: Le prestataire en sera informé mais le service logistique fait des contrôles inopinés et n'a rien remarqué de tel.

### **Menuiseries en sièges :**

**Problème d'aspiration** : le SEMM CGT a proposé une solution sur l'aspiration mobile (voir plus haut).

### **Cantine :**

**Plan pluriannuel de changement d'équipements** : Le futur responsable de service sera en charge de sa rédaction

**Remise en peinture de la salle** : Aucune entreprise ne pouvait intervenir au mois d'août quand le service était en congé et ce projet est reporté à l'été 2019.

**Porte hermétique** : pour pallier aux remontées d'odeur, une porte devrait être installée en novembre 2018, la légumerie doit être déplacée et le sol repeint ainsi que 3 autres espaces courant 2019.

### **Tapiserie décor :**

**Prises au plafond** : Le SEMM CGT a rappelé que la responsable d'atelier avait donné toutes les informations nécessaires à la réalisation de ce projet et qu'un système similaire venait d'être installé en salle Trotec. Le responsable du service logistique devrait regarder dans ses dossiers et voir pour faire intervenir une société spécialisée car il faut apporter des modifications importantes au tableau électrique.

**Devis pour la réfection et l'équerrage des tables de l'atelier** : le projet devrait être possible dès la fin de l'important chantier de la « Salle des fêtes de l'Elysée » et dès que le plan de charge du service s'allégera. Le secrétaire du CHSCT à la question d'un fractionnement de ce chantier a répondu qu'il serait inscrit dans son intégralité en vu de demander les budgets nécessaires.

**Réflexion sur le local mousse** : Suite à l'impossibilité de réaliser les différents projets étudiés et en attente du schéma directeur immobilier, le SEMM CGT a proposé une solution sur l'aspiration mobile (voir plus haut).

### **Ebenisterie :**

**Extraction d'air mobile pour chaque établi** : le SEMM CGT a proposé une solution sur l'aspiration mobile (voir plus haut).

**Remplacement des néons et programmation d'un relampage complet** : à l'étude

### **Teinture :**

**Programmation pour la chaudière**: Une réunion prévue le 2 novembre devra donner suite.

### **Lustrerie :**

**Réfection du local acide et anticipation des travaux de rénovation de façade** : Le SEMM CGT a informé l'administration de l'importance de bien anticiper ce projet car le local acide étant utilisé,

chaque jour, il est indispensable de prévoir très en amont. Nous en avons profité pour démontrer qu'il pourrait être intéressant de prévoir la réfection de ce local à la suite car l'accès aux portes en vu de leur rénovation va nécessiter un démontage des placards et de l'aspiration. Ce local a besoin d'être rénové.

### **Savonnerie Aubusson :**

**Visite médicale :** voir plus haut dans le compte rendu

### **Basse-lice Beauvais :**

**Programmation des travaux :** L'étude n'est pas terminée malgré la demande prioritaire. Les collègues passeront un hiver de plus dans des conditions difficiles. Des loges supplémentaires devraient être fermées pour palier au chauffage défectueux. La DGCA (Direction Général de la Direction Artistique) se réunit en décembre et l'administration espère que les crédits seront débloqués avant l'hiver 2019/20

### **Dentelle du Puy-en-Velay :**

**Visite médicale et ophtalmique :** voir plus haut dans le compte rendu

### **Savonnerie Lodève :**

**Travaux :** L'accessibilité, la toiture, les planchers, ... seront rénovés, la façade nécessitant un budget de 4 millions n'est à l'heure actuelle pas prévue. Une visite CHSCT doit être organisée courant du 1er trimestre 2019. Les travaux ont commencé et des protections mises en place protègent les collègues et les œuvres. Lors de la tranche la plus bruyante, une suspension de la production, afin d'éviter la gêne, permettra au responsable de l'atelier d'organiser des stages collectifs et de faire de la cohésion d'équipe. L'ancienne crèche est amenée à devenir, un lieu de médiation, de formation en lien avec la mairie et une résidence d'artistes.

### **Dentelle Alençon :**

**Visite médicale :** voir plus haut dans le compte rendu

### **Aquarium :**

**Travaux sur les plafonds et de nouvelles confections de rideaux :** Aucun travaux sur les plafonds n'est prévu pour l'instant. Il semblerait que cette salle ne soit rattachée à aucun service ou atelier. Le secrétaire de CHSCT s'était engagé à rédiger une demande de travaux pour la confection de nouveaux rideaux dès que le plan de charge de l'atelier décors le permettra.

### **Atelier pédagogique :**

**Restauration et nettoyage :** des travaux de peinture devrait être réalisé durant les vacances de la Toussaint.

### **Chapelle :**

**Mise en peinture et matériel d'éclairage :** ces travaux et achats devraient être faits en fin d'année

### **Réserve soierie :**

**Éclairage et électricité :** le service logistique demande à ce que la demande soit plus explicite

### **Salle TROTEC :**

**Protocole d'intervention :** Affiché sur la machine mais pas présenté en CHSCT

### **Salle dessin :**

**Rénovation de l'espace :** Les architectes seront sollicités par le service logistique afin d'effectuer un

diagnostic, l'Inspectrice de Santé et Sécurité au Travail demande à ce que le médecin de prévention soit associé à cette démarche. Ces travaux sont très coûteux et ne seront pas pris en charge par le Mobilier national. L'éclairage et l'électricité seront refaits aux vacances de la Toussaint.

### **Studio photo :**

**EPI ET harnais :** La livraison des EPI a bien avancé

**Le SEMM CGT regrette que la séance ait été levée à la demande d'une des Organisations Syndicales alors que de nombreux points du tableau de suivis n'avaient pas été épuisés, à savoir :**

♦ La demande de mise en place d'un planning d'utilisation de la salle informatique des élèves / aquarium / salle de concours et demande d'extension du contrat de nettoyage pour ces espaces, ♦ le manque d'imprimantes dans certains locaux, ♦ les demandes de dépoussiérage de certains ateliers, ♦ les résultats de l'analyse de l'air dans certains ateliers et réserves, ♦ le problème de métier grippés en atelier de Basse-lisse, ♦ la Zone Atex, ♦ la réparation des fenêtres des locaux syndicaux, ♦ la demande de création d'un poste de Factotum, ♦ qu'une concertation soit mise en place sur les places de parking des nouvelles Manufactures, ♦ demande urgente du protocole d'accès au dos du mobilier national ( pour les livraisons de panneaux, suite à la pose de la barrière de stationnement à côté de la benne ), ♦ réattribution de la cour du Mob comme « outil de travail », ♦ en cas d'accident de travail, prise en charge du remplacement à 100 % des vêtements et des lunettes de vue, ♦ prise en charge à 100 % des lunettes de vue pour les agents travaillant sur machines-outils, ♦ demande de lavage des t-shirts pour les ateliers effectuant des travaux salissants, ♦ demande de prise en charge à 100 % des frais liés à l'accomplissement des missions (billets de transports, pièces d'identité ) ce sujet a été partiellement abordé mais ne fait pas l'unanimité parmi les Organisations Syndicales.

### **La force du SEMM CGT c'est :**

- ♦ **D'avoir un représentant du personnel issu ou faisant le lien avec chaque service ou atelier, que ce soit en province ou sur Paris.**
- ♦ **D'avoir été présent à chaque instance, réunion, groupe de travail, ... avec un engagement à toute épreuve.**
- ♦ **D'être moteur dans les instances. Vous pourrez le constater en lisant les procès-verbaux des CHSCT, des CT, .... (Disponibles sur le « Pour tous »).**  
**Vos représentants ne lâchent rien dans l'intérêt collectif des collègues.**
- ♦ **D'organiser les demandes des collègues en étant à l'écoute et en travaillant à la recherche de solutions.**

